Le 31 mars 2023

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES DU

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Gestion d'actifs | NCM

AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM :

Les présents états financiers intermédiaires non audités sont en date du 31 mars 2023. Les états financiers intermédiaires non audités sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et comprennent les états de la situation financière au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022, les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les semestres clos les 31 mars 2023 et 2022 ainsi que les notes aux états financiers, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables, le détail du portefeuille et d'autres informations explicatives.

Les états financiers intermédiaires ci-joints n'ont pas été examinés par l'auditeur externe du Fonds. Ce dernier assurera l'audit des états financiers annuels du Fonds, préparés conformément aux IFRS.

Pour toute question au sujet du Fonds, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM
Le 25 mai 2023

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

États intermédiaires de la situation financière
(non audité)

(en dollars canadiens, sauf pour le nombre de parts en circulation)

Aux	31 mars 2023	30 septembre 2022
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 397 735	13 521 534
Dividendes à recevoir	248 339	146 962
Intérêts à recevoir	38 285	1 707
Actifs du portefeuille vendus	755 807	–
Parts émises	168 805	33 098
Profit latent sur les dérivés	170 230	–
Placements, à la juste valeur par le biais du résultat net	79 877 028	55 903 730
Total des actifs	86 656 229	69 607 031
Passifs		
Charges à payer (note 7)	165 900	133 100
Distributions à verser	2 561	–
Actifs du portefeuille achetés	1 960 206	2 193 901
Parts rachetées	51 485	1 988
Perte latente sur les dérivés	–	358 042
Total des passifs (à l'exclusion de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)	2 180 152	2 687 031
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	84 476 077	66 920 000
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	45 668 853	38 011 826
Série F	37 102 543	28 676 732
Série AA	1 379 007	197 777
Série FF	325 674	33 665
Parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	1 311 023	1 157 984
Série F	995 366	820 560
Série AA	39 008	5 942
Série FF	9 160	1 007
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	34,83	32,83
Série F	37,28	34,95
Série AA	35,35	33,28
Série FF*	35,55	33,42

* Du fait que les chiffres sont arrondis, la valeur liquidative par part présentée peut représenter un calcul imprécis et ne pas refléter le chiffre absolu.

Voir les notes aux états financiers intermédiaires.

Au nom du conseil d'administration de Gestion d'actifs NCM,

Alex Sasso

Keith Leslie

États intermédiaires du résultat global (non audité)

Semestres clos les 31 mars 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

	2023	2022
Revenus de dividendes	1 020 153	588 252
Intérêts aux fins de distribution	157 547	29 960
Revenus tirés du prêt de titres	2 956	4 682
Profit net (perte nette) sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	807 510	1 137 626
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les dérivés	(206 653)	(20 414)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente de la juste valeur des placements	4 298 828	2 043 884
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les dérivés	401 015	165 476
Total des revenus (pertes) de placement	6 481 356	3 949 466
Frais de gestion (note 7)	607 873	472 161
Coûts d'opérations	116 024	40 759
TVH/TPS	48 875	33 639
Frais d'administration (note 7)	46 941	29 174
Droits de garde et frais de tenue de compte	27 398	17 792
Frais juridiques et droits de dépôt	13 069	10 570
Services informatiques	11 398	8 660
Comité d'examen indépendant	8 428	4 729
Honoraires pour services fiscaux et autres honoraires	8 317	5 748
Honoraires d'audit	7 882	7 332
Autres	6 508	3 699
Total des charges d'exploitation	902 713	634 263
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, avant impôt	5 578 643	3 315 203
Retenues d'impôt	17 145	12 756
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 561 498	3 302 447
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 6)		
Série A	3 099 464	2 913 619
Série F	2 437 091	388 828
Série AA	20 741	–
Série FF	4 202	–
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 6)		
Série A	2,52	2,45
Série F	2,73	2,83
Série AA	0,88	–
Série FF	0,66	–

Voir les notes aux états financiers intermédiaires.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

	Toutes les séries		Série A		Série F		Série AA		Série FF	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	66 920 000	49 078 023	38 011 826	44 065 374	28 676 732	5 012 649	197 777	–	33 665	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 561 498	3 302 447	3 099 464	2 913 619	2 437 091	388 828	20 741	–	4 202	–
Opérations attribuables aux porteurs de parts rachetables										
Émission de parts	16 367 632	2 652 161	5 380 586	1 179 669	9 510 636	1 472 492	1 183 410	–	293 000	–
Réinvestissement des distributions	1 244 418	6 759 005	648 171	5 970 396	591 974	788 609	2 387	–	1 886	–
Montant versé au rachat	(4 165 750)	(1 422 275)	(677 119)	(898 615)	(3 483 631)	(523 660)	(5 000)	–	–	–
	13 446 300	7 988 891	5 351 638	6 251 450	6 618 979	1 737 441	1 180 797	–	294 886	–
Distributions déclarées	(1 451 721)	(8 158 784)	(794 075)	(7 301 040)	(630 259)	(857 744)	(20 308)	–	(7 079)	–
	(1 451 721)	(8 158 784)	(794 075)	(7 301 040)	(630 259)	(857 744)	(20 308)	–	(7 079)	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	84 476 077	52 210 577	45 668 853	45 929 403	37 102 543	6 281 174	1 379 007	–	325 674	–
Distributions aux porteurs de parts rachetables, par part			0,66	6,61	0,70	6,98	0,84	–	0,97	–

Voir les notes aux états financiers intermédiaires.

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 561 498	3 302 447
Ajustements pour :		
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur la vente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(807 510)	(1 137 626)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur la vente d'options	(99 492)	(46 097)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(4 298 828)	(2 043 884)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente sur les dérivés	(401 015)	(165 476)
Achat de placements	(87 885 751)	(19 720 692)
Achat de dérivés	16 026	—
Produit de la vente et de l'échéance de placements	68 093 460	23 388 601
Produit de la vente de dérivés	(60 702)	47 626
Revenus de dividendes	(1 020 153)	(588 252)
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	901 631	598 015
Retenues d'impôt versées	17 145	12 756
Intérêts aux fins de distribution	(157 547)	(29 960)
Intérêts reçus	120 969	29 960
Charges à payer	32 800	4 201
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(19 987 469)	3 651 619
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	16 231 925	2 510 162
Montant versé au rachat de parts rachetables	(4 116 253)	(1 503 390)
Distributions aux porteurs de parts rachetables, après réinvestissements	(204 742)	(1 399 779)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	11 910 930	(393 007)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(8 076 539)	3 258 612
Incidence des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(47 260)	7 626
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de la période	13 521 534	1 506 830
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de la période	5 397 735	4 773 068

Voir les notes aux états financiers intermédiaires.

Inventaire du portefeuille
(non audité)

Au 31 mars 2023

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions/bons de souscription/valeur nominale	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
ACTIONS CANADIENNES				
Services de communication				
BCE Inc.	41 600	2 561 392	2 518 464	
TELUS Corp.	95 228	2 473 348	2 554 967	
		5 034 740	5 073 431	6,0 %
Consommation discrétionnaire				
Dollarama Inc.	10 200	816 020	823 854	
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	72 600	2 820 891	3 259 740	
Pet Valu Holdings Ltd.	44 800	1 683 085	1 686 272	
		5 319 996	5 769 866	6,8 %
Consommation de base				
George Weston Ltée	20 200	3 069 552	3 617 820	
Global Food and Ingredients Ltd., bons de souscription	240 000	150 000	312	
Metro Inc.	24 300	1 673 430	1 806 462	
		4 892 982	5 424 594	6,4 %
Énergie				
Canadian Natural Resources Ltd.	18 100	1 336 803	1 353 699	
Enbridge Inc.	40 900	2 245 139	2 107 577	
Freehold Royalties Ltd.	139 000	1 975 139	2 019 670	
PrairieSky Royalty Ltd.	69 100	1 279 316	1 478 740	
Secure Energy Services Inc.	200 000	1 316 885	1 262 000	
Topaz Energy Corp.	48 400	884 649	924 924	
Tourmaline Oil Corp.	25 900	1 293 262	1 458 688	
		10 331 193	10 605 298	12,6 %
Services financiers				
Intact Corporation financière	17 550	3 076 009	3 394 521	
Banque Royale du Canada	23 000	2 758 036	2 972 750	
		5 834 045	6 367 271	7,6 %
Produits industriels				
Andlauer Healthcare Group Inc.	25 400	1 188 107	1 295 400	
Calia Group Ltd.	41 300	2 450 785	2 691 521	
Chemin de fer Canadien Pacifique Ltée	31 300	3 100 029	3 257 391	
Lithium Royalty Corp.	90 000	1 530 000	1 458 000	
		8 268 921	8 702 312	10,3 %
Technologies de l'information				
CGI Inc.	9 200	1 127 528	1 198 300	
		1 127 528	1 198 300	1,4 %

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Inventaire du portefeuille (suite)
(non audité)

Au 31 mars 2023

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions/bons de souscription/valeur nominale	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
Matières				
Mines Agnico Eagle Ltée	13 100	921 124	902 590	
		921 124	902 590	1,1 %
Immobilier				
FPI Granite	32 000	2 442 150	2 678 080	
Killam Apartment REIT	52 000	889 827	892 320	
Primaris REIT, série A	183 200	2 681 267	2 475 032	
		6 013 244	6 045 432	7,1 %
Services publics				
Capital Power Corp.	55 800	2 361 421	2 323 512	
Fortis Inc.	26 100	1 406 564	1 499 445	
Hydro One Ltd.	27 900	852 222	1 073 592	
		4 620 207	4 896 549	5,8 %
TOTAL – ACTIONS CANADIENNES		**52 363 980**	**54 985 643**	**65,1 %**
ACTIONS AMÉRICAINES				
Consommation de base				
Walmart Inc.	5 550	1 089 488	1 107 511	
		1 089 488	1 107 511	1,3 %
Services financiers				
Arthur J. Gallagher & Co.	6 200	1 470 342	1 605 238	
Morgan Stanley	8 100	987 608	962 476	
Visa Inc., cat. A	6 700	1 844 541	2 044 346	
		4 302 491	4 612 060	5,6 %
Soins de santé				
Johnson & Johnson	8 150	1 665 995	1 709 619	
		1 665 995	1 709 619	2,0 %
Produits industriels				
ArcBest Corp.	8 100	1 096 734	1 013 120	
Parker Hannifin Corp.	3 050	1 427 832	1 387 367	
Republic Services Inc.	17 000	2 933 288	3 111 000	
U-Haul Holding Co.	24 870	79 323	1 745 158	
		5 537 177	7 256 645	8,5 %
Technologies de l'information				
Broadcom Inc.	1 400	1 212 268	1 215 520	
Fortinet Inc.	10 000	891 071	899 436	
Microsoft Corp.	2 400	777 300	936 410	
		2 880 639	3 051 366	3,6 %
Matières				
Eagle Materials Inc.	9 600	1 800 335	1 906 600	
Freeport-McMoRan Inc.	26 400	1 481 176	1 461 650	
		3 281 511	3 368 250	4,0 %
TOTAL – ACTIONS AMÉRICAINES		**18 757 301**	**21 105 451**	**25,0 %**
FNB AMÉRICAINS D'ACTIONS				
SPDR Gold Shares	4 300	1 036 247	1 066 231	
		1 036 247	1 066 231	1,3 %
TOTAL – FNB AMÉRICAINS D'ACTIONS		**1 036 247**	**1 066 231**	**1,3 %**
TOTAL – ACTIONS		**72 157 528**	**77 157 325**	**91,4 %**
OBLIGATIONS CANADIENNES (valeur nominale en $ CA, sauf indication contraire)				
Sociétés				
AltaGas Ltd., rachetables, 3,570 %, 2023-06-12	1 000 000	995 030	996 645	
Corporation Parkland, rachetables, 6,000 %, 2028-06-23	800 000	764 000	781 167	
Shaw Communications Inc., rachetables, 3,800 %, 2023-11-02	950 000	941 706	941 891	
		2 700 736	2 719 703	3,2 %
TOTAL – OBLIGATIONS		**2 700 736**	**2 719 703**	**3,2 %**
Moins : Coûts d'opérations inclus dans le coût moyen		(45 953)		
TOTAL DES PLACEMENTS		**74 812 311**	**79 877 028**	**94,6 %**
Actifs dérivés			170 230	0,2 %
Autres actifs, moins les passifs			4 428 819	5,2 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			**84 476 077**	**100,0 %**

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Tableau des dérivés – Contrats de change à terme
(non audité)

Au 31 mars 2023

Contrepartie	Note de crédit	Date de règlement	Monnaie à livrer	Juste valeur en $ CA	Monnaie à recevoir	Prix du contrat	Profit latent
La Banque Toronto-Dominion	A-1+	14 avril 2023	6 763 000 USD	9 151 373	9 289 014 CAD	1,3735	137 641
Profit net latent							137 641

Tableau des dérivés – Options
(non audité)

Au 31 mars 2023

Placement	**Date d'expiration**	**Prix d'exercice**	**Nombre d'options**	**Participation sous-jacente aux options sur actions**	**Produit (en milliers de dollars)**	**Juste valeur (en milliers de dollars)**
Options de vente achetées						
SPDR S&P 500 ETF Trust	22 avril 2023	390,00 $ US	160	16 000	105 431	32 589
					105 431	32 589
Total des options de vente achetées					**105 431**	**32 589**
Actifs dérivés – options					**105 431**	**32 589**

FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2023 et 2022

1. Entité présentant l'information financière

Le 27 août 2018, le Fonds Norrep a été renommé Fonds Norrep NCM. Le 20 mai 2022, le Fonds Norrep NCM a été renommé Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM. Le Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable constituée sous le régime des lois de l'Alberta aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 3 juin 1997 et mise à jour le 1er janvier 2002 et le 16 août 2011. Le principal établissement du Fonds est situé à l'adresse suivante : 333 – 7th Avenue S.W., bureau 1850, Calgary (Alberta) T2P 2Z1.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts. Chaque part représente un droit de propriété égal sur l'actif net du Fonds. Le 29 juin 2017, la série MF a été renommée série A.

Gestion d'actifs NCM (le « gestionnaire et gestionnaire de portefeuille ») fournit des services de gestion de placements et administre le Fonds au jour le jour. Avec effet le 15 mai 2020, le fiduciaire a été remplacé par Gestion d'actifs NCM. Compagnie Trust CIBC Mellon (« CIBC Mellon ») est le dépositaire du Fonds et Gestion d'actifs NCM est le promoteur du Fonds. Le 1er mars 2005, le Fonds a été fermé aux nouveaux achats et aux réinvestissements, sauf dans le cadre du réinvestissement des distributions et des rabais consentis sur les frais de gestion. Le 22 mai 2015, le Fonds a été rouvert aux porteurs de parts et aux nouveaux investisseurs; il a été refermé le 31 décembre 2015. Le 28 août 2018, la série R a été offerte aux autres Fonds NCM et aux membres du groupe du gestionnaire, puis le 19 mai 2021, la série R n'était plus offerte. Le 9 novembre 2020, toutes les séries du Fonds ont été rouvertes aux porteurs de parts et aux nouveaux investisseurs.

2. Base de présentation de l'information

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles que les publie l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les principales méthodes comptables du Fonds aux termes des IFRS sont présentées à la note 3. Ces méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées.

Les présents états financiers intermédiaires ont aussi été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*.

Les états financiers du Fonds ont été approuvés le 25 mai 2023 par le conseil d'administration du gestionnaire, qui en a aussi autorisé la publication.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Sauf indication contraire, les montants figurant dans les états financiers sont libellés dans la monnaie fonctionnelle du Fonds, soit le dollar canadien, et sont arrondis au dollar près.

d) Recours à des jugements et à des estimations

Les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés à l'égard des actifs, des passifs, des produits, des charges, des profits et des pertes de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont régulièrement passées en revue. Les changements apportés aux estimations sont comptabilisés de manière prospective. Les domaines importants qui exigent que la direction recoure à des estimations sont notamment la juste valeur des placements et les profits et les pertes latents sur les placements.

3. Principales méthodes comptables

Le Fonds a suivi de manière systématique les méthodes comptables exposées ci-dessous pour toutes les périodes présentées dans les états financiers.

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Actifs financiers et passifs financiers

i) Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds concerné devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils sont créés.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVBRN ») sont initialement comptabilisés à la juste valeur, les coûts d'opérations étant comptabilisés en résultat net. Les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas évalués à la JVBRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission.

ii) Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés uniquement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lors du transfert de l'actif financier et de la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers si, et seulement si, les obligations du Fonds sont annulées ou arrivent à expiration.

iii) Classement

Le Fonds applique la norme IFRS 9, *Instruments financiers*. En vertu de la norme, les actifs doivent être comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées au résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (la « JVBAERG »), selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers ou les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

L'évaluation et la décision touchant l'approche de modèle économique utilisée constituent un jugement comptable.

En vertu de la norme IFRS 9, les instruments dérivés sont classés à la JVBRN comme les autres actifs financiers et passifs financiers. De ce fait, il n'est pas requis de présenter séparément les montants des différents éléments constitutifs dans l'état du résultat global, puisqu'ils appartiennent au même classement.

Toutefois, les exigences réglementaires des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM ») en vertu du Règlement 81-106 prescrivent les postes individuels qui doivent être présentés, ce qui comprend une présentation séparée pour les instruments dérivés.

Le Fonds classe ses actifs financiers et ses passifs financiers dans les catégories qui suivent.

Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net :

- Tous les placements, y compris les dérivés.

Actifs financiers comptabilisés au coût amorti :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie et sommes à recevoir.

Passifs financiers comptabilisés au coût amorti :

- Tous les passifs autres que les parts rachetables au gré du porteur.

Au moment de la comptabilisation initiale, le Fonds désigne tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, parce qu'il gère les titres sous-jacents en fonction de leur juste valeur, conformément à sa stratégie de placement bien établie. L'information de gestion et les mesures de rendement concernant ces titres et le Fonds dans son ensemble sont aussi établies en fonction de leur juste valeur. Le gestionnaire reçoit également des frais de gestion qui sont fondés sur la juste valeur globale du Fonds.

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

iv) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal du Fonds ou, à défaut, sur le plus avantageux des marchés auxquels le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif représente le risque de non-exécution qui y est rattaché.

Le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide des cours sur un marché actif pour cet instrument, lorsque de tels cours sont disponibles. Un marché est considéré comme « actif » si des transactions visant l'actif ou le passif concerné ont lieu selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix. Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif en fonction du cours de clôture.

Les titres pour lesquels il n'y a pas de cours du marché sont évalués initialement au montant payé pour leur acquisition. Après le placement initial, le Fonds emploie des techniques d'estimation pour déterminer la valeur de ces titres : données de marchés observables, flux de trésorerie actualisés et modèles internes comparant les placements à un groupe d'instruments semblables.

La juste valeur des placements dans des parts soumises à des restrictions est établie à l'aide d'un modèle économique qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, la volatilité, la valeur marchande et la durée des restrictions.

La juste valeur des placements dans des bons de souscription d'actions est établie à l'aide d'un modèle économique reconnu qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, le taux de dividende, la volatilité, la valeur marchande et le volume de négociation des actions sous-jacentes.

La juste valeur des reçus de souscription est établie à l'aide d'un modèle économique reconnu qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, la volatilité, le prix du titre sous-jacent, la date d'échéance et le prix d'achat.

La juste valeur des placements dans des obligations correspond à un prix se situant entre le dernier cours acheteur et le dernier cours vendeur fournis par un service d'établissement des prix indépendant, selon le fournisseur de services retenu.

Il n'y a pas de différence entre la valeur liquidative à des fins d'établissement des prix et la valeur liquidative à des fins comptables.

v) Évaluation au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel est évalué l'actif financier ou le passif financier lors de sa comptabilisation, diminué des remboursements de capital (le cas échéant), majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant initialement comptabilisé et le montant à l'échéance (le cas échéant), et diminué de toute réduction pour dépréciation (le cas échéant).

vi) Instruments particuliers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts auprès de banques et les actifs financiers très liquides dont l'échéance est à trois mois ou moins de la date d'acquisition et qui sont assujettis à un risque négligeable de variation de leur juste valeur. Le Fonds s'en sert pour la gestion de ses engagements à court terme autres que les garanties en trésorerie données à l'égard des dérivés et des opérations d'emprunt de titres.

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

vi) Instruments particuliers (suite)

Parts rachetables au gré du porteur

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres, selon la substance des dispositions contractuelles de ces instruments. Le Fonds est doté de plusieurs catégories de parts rachetables au gré du porteur dont les caractéristiques ne sont pas identiques et qui, par conséquent, ne sont pas admissibles en tant qu'instruments de capitaux propres aux termes d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les parts rachetables au gré du porteur, qui sont classées en tant que passifs financiers et évaluées à leur prix de rachat, confèrent à leur porteur le droit d'en exiger le rachat en trésorerie, sous réserve d'une liquidité suffisante, à un prix unitaire établi conformément aux politiques d'évaluation du Fonds à chaque date de rachat. Les parts représentent le droit résiduel dans le Fonds.

b) Intérêts aux fins de distribution

Les intérêts aux fins de distribution figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés en résultat net selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe.

c) Revenus de dividende

Les revenus de dividendes sont comptabilisés en résultat net à la date à laquelle le droit de percevoir le paiement est établi. Il s'agit généralement de la date ex-dividende.

d) Distributions aux porteurs de parts rachetables

Toute distribution versée est proportionnelle au nombre de parts détenues par chacun des porteurs.

Les distributions par part correspondent au montant total des distributions divisé par le nombre de parts à la date de clôture des registres.

e) Profit net (perte nette) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Le profit net latent ou réalisé (la perte nette latente ou réalisée) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net est calculé selon la méthode du coût moyen.

f) Impôt sur le résultat

Au 31 mars 2023, le Fonds était une « fiducie de fonds commun de placement » au sens où l'entend la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, par conséquent, la partie de son résultat imposable qui est versée ou attribuée aux porteurs de parts n'est pas imposée. Le Fonds verse une part suffisamment grande de son résultat net et du montant net de ses gains en capital réalisés pour ne pas devoir payer d'impôt.

Certains revenus de dividendes et d'intérêts reçus par le Fonds sont assujettis à une retenue d'impôt dans leur pays d'origine. Les revenus qui font l'objet d'une telle imposition sont comptabilisés avant taxes et le montant retenu est comptabilisé à titre de charge d'impôt.

Pour la période close le 31 mars 2023, le Fonds a engagé une charge au titre de la retenue d'impôt de 17 145 $ (12 756 $ en 2022).

g) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est établi en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une série considérée par le nombre total de parts de cette série en circulation à la clôture de la période.

La variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3. Principales méthodes comptables (suite)

h) Conversion des monnaies étrangères

Les montants libellés en monnaies étrangères sont exprimés en dollars canadiens comme suit :

i) la juste valeur des placements, des sommes à payer ou à recevoir et des autres actifs et passifs – au taux de change à la clôture de la période;

ii) les acquisitions et les ventes de placements ainsi que les revenus de dividendes et d'intérêts – au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les écarts de change sont comptabilisés à titre de composante du profit net ou de la perte nette sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

i) Instruments financiers dérivés

Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire son exposition aux fluctuations du change. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la valeur de marché, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global.

Les options sont des contrats qui confèrent à leur porteur le droit d'acheter ou de vendre un bien visé au prix stipulé pendant une période ou à une date données. Les options achetées sont comptabilisées en tant que placements, tandis que les options vendues sont comptabilisées en tant que passifs. Tout profit ou toute perte découlant de la réévaluation des options est comptabilisé à titre de variation du profit latent (de la perte latente) sur les dérivés dans les états du résultat global.

Les risques comprennent notamment la possibilité que le marché des options soit illiquide ou que les contreparties soient incapables d'honorer leurs obligations contractuelles. La souscription d'options implique, à divers degrés, des éléments de risque de marché supérieurs au montant figurant dans les états de la situation financière.

j) Opérations de prêt de titres

Le Fonds peut se livrer à des opérations de prêt de titres, tel que prévu dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations comportent l'échange temporaire de titres sous forme de garantie et l'engagement de remettre ces mêmes titres à une date ultérieure. Les opérations de prêt de titres sont administrées par The Bank of New York Mellon (collectivement, l'« agent de prêt de titres »). La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés. Des revenus sont tirés de ces opérations sous forme de frais payés par la contrepartie et, dans certaines circonstances, d'intérêts versés sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Les revenus tirés de ces opérations sont portés au poste Revenus tirés du prêt de titres des états du résultat global et sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

4. Évaluation de la juste valeur

a) Placements

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de marché. Le Fonds détermine la juste valeur de tous les autres instruments financiers à l'aide d'autres techniques d'évaluation.

La juste valeur des instruments financiers dont la négociation est peu active et dont le prix est peu transparent est moins objective et relève du jugement, à divers degrés selon leur liquidité, l'incertitude des conditions de marché, les hypothèses formulées quant à leur prix et d'autres risques influant sur un instrument donné.

Une hiérarchie à trois niveaux, fondée sur les données d'entrée employées pour l'évaluation des placements du Fonds, encadre la présentation de la juste valeur. Cette hiérarchie des données d'entrée est exposée ci-dessous.

- Niveau 1 : données qui sont des cours (non ajustés) cotés sur un marché actif pour des instruments identiques.
- Niveau 2 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données directement ou indirectement observables.

4. Évaluation de la juste valeur (suite)

a) Placements (suite)

- Niveau 3 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données directement ou indirectement observables.

Le changement de méthode d'évaluation peut entraîner le transfert d'un placement d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs. Le Fonds constate les transferts entre les niveaux à la clôture de la période de présentation de l'information au cours de laquelle le changement de méthode a eu lieu.

b) Hiérarchie des justes valeurs – Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les tableaux ci-après analysent les placements évalués à la juste valeur aux dates de présentation de l'information selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel correspond leur évaluation. Les chiffres sont fondés sur les montants comptabilisés dans les états de la situation financière.

(en dollars canadiens)	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**
Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM – 31 mars 2023				
Titres de sociétés ouvertes				
Actions – positions acheteur	77 157 013	—	—	77 157 013
Obligations	—	2 719 703	—	2 719 703
Bons de souscription	—	312	—	312
Profit latent sur les dérivés	32 589	137 641	—	170 230
Total des placements	77 189 602	2 857 656	—	80 047 258

(en dollars canadiens)	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**
Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM – 30 septembre 2022				
Titres de sociétés ouvertes				
Actions – positions acheteur	55 894 322	—	—	55 894 322
Bons de souscription	—	9 408	—	9 408
Perte latente sur les dérivés	(23 833)	(334 209)	—	(358 042)
Total des placements	55 870 489	(324 801)	—	55 545 688

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux pour les périodes closes le 31 mars 2023 et le 30 septembre 2022.

c) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dividendes à recevoir, des intérêts à recevoir, des charges à payer ainsi que des autres sommes à recevoir et à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments.

5. Instruments financiers et risques connexes

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (ce dernier comprenant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix). Le programme de gestion globale des risques du Fonds vise à maximiser les rendements compte tenu du niveau de risque auquel le Fonds est exposé ainsi qu'à réduire le plus possible les répercussions défavorables éventuelles des risques sur la performance financière du Fonds. Les perturbations du marché découlant d'actes de terrorisme, de guerres, de catastrophes naturelles et d'épidémies peuvent entraîner une plus grande volatilité des marchés et bouleverser les économies, les entreprises, les secteurs, les industries, les marchés, les devises, les taux d'intérêt et d'inflation, les notations de crédit et le comportement des investisseurs. Ces perturbations peuvent accroître les risques liés aux instruments financiers associés au Fonds et à ses investissements. Tous les placements entraînent un risque de perte de capital.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'honore pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La valeur comptable des obligations présentée dans l'inventaire du portefeuille représente l'exposition au risque de crédit en date du 31 mars 2023. Cela s'applique aussi à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie de même qu'aux sommes à recevoir, car leur règlement intervient à court terme.

5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de crédit (suite)

Le portefeuille du Fonds peut être composé en partie d'instruments notés de qualité inférieure à la catégorie investissement par des agences de notation reconnues mondialement ou d'instruments non notés. Ces titres représentent un risque important en raison de l'incertitude qui entoure la capacité de l'émetteur à payer les intérêts et à rembourser le capital conformément aux modalités contractuelles. Les instruments de créance dont la notation est faible et ceux qui ne sont pas notés offrent généralement un meilleur rendement courant que les titres dont la notation est supérieure, mais ils comportent habituellement un risque plus élevé.

Au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022, le Fonds était investi dans des titres de créance notés comme suit :

Titre de créance par note de crédit	% de l'actif sous gestion dans chaque catégorie	
	31 mars 2023	30 septembre 2022
BBB	2,3 %	-
Inférieur à BBB	0,9 %	-

Le risque de crédit découlant des transactions d'émission de parts et de vente d'actifs du portefeuille se rapporte aux transactions en attente de règlement; on l'appelle aussi « risque de non-règlement ».

Le risque de non-règlement est le risque de perte occasionnée par le non-respect par une entité de ses obligations contractuelles de livrer des sommes en trésorerie, des titres ou d'autres actifs. Le risque de crédit lié aux transactions non réglées est considéré comme peu élevé en raison de la brièveté de la période de règlement en cause et de la qualité de crédit supérieure des courtiers retenus.

Pour la plupart des transactions, le Fonds atténue ce risque en procédant au règlement par l'intermédiaire d'un courtier, de façon que chaque échange ne soit réglé que lorsque les deux parties se sont acquittées de leurs obligations contractuelles de règlement. En outre, le droit juridique n'est transféré à la contrepartie que lorsque toutes les sommes relatives aux parts achetées ou aux actifs du portefeuille vendus ont été encaissées. Si la contrepartie ne respecte pas ses obligations, la transaction n'est pas effectuée.

Les actifs du Fonds sont détenus dans leur quasi-totalité par CIBC Mellon, le dépositaire. L'éventuelle faillite ou insolvabilité du dépositaire pourrait faire en sorte que les droits du Fonds relativement aux titres détenus par le dépositaire soient reportés à plus tard ou restreints. Le Fonds surveille ce risque en observant la qualité et la note de crédit du dépositaire ainsi que sa situation financière. Si la qualité du crédit ou la situation financière devaient se détériorer de manière importante, le gestionnaire de portefeuille confierait la garde de ses placements à une autre institution financière.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

Le Fonds est exposé aux rachats quotidiens de parts rachetables effectués en trésorerie. Les placements dans des sociétés à petite, moyenne ou micro capitalisation peuvent comporter des risques plus élevés que les placements dans de grandes sociétés bien établies, car les sociétés du premier groupe ont souvent des ressources financières plus limitées et leurs titres sont plus sensibles aux fluctuations des marchés, d'autant que ceux-ci sont plus restreints. De même, la liquidité de leurs titres est parfois limitée. Par conséquent, pour financer les rachats de parts, il est possible que le Fonds doive liquider ses participations dans des sociétés de grande taille ou de taille moyenne, dont les titres sont plus liquides.

Dans la mesure où la liquidité est limitée, la capacité du Fonds à réaliser des profits ou à atténuer ses pertes peut être limitée aussi, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur liquidative du Fonds. De plus, les placements du Fonds peuvent comprendre des instruments de participation non cotés en bourse, qui ne se négocient pas sur un marché organisé et peuvent être illiquides. Il se peut donc que le Fonds ne soit pas en mesure de liquider rapidement certains de ses placements ou d'en obtenir un montant se rapprochant de leur juste valeur pour répondre à ses besoins de liquidités. Le Fonds estime qu'il détient des instruments de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour assurer sa liquidité.

5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de liquidité (suite)

Le risque de liquidité du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille. La politique de rachat du Fonds autorise les rachats en tout temps au cours d'un mois donné.

Le Fonds est assujetti à des exigences réglementaires aux termes desquelles il ne peut pas acquérir un actif illiquide si, immédiatement après cette acquisition, plus de 10 % de l'actif net du Fonds, exprimé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, se trouve constitué d'actifs illiquides.

Risque de marché

Le risque de marché englobe les pertes et les profits potentiels et se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix.

La stratégie du Fonds quant à la gestion du risque lié aux placements est gouvernée par l'objectif de placement du Fonds. Le fonds vise à procurer une appréciation du capital à long terme et un revenu régulier en investissant dans des titres de participation de sociétés de toute capitalisation boursière. Le portefeuille peut comprendre toutes sortes de titres de participation et de créance émis par des sociétés canadiennes et américaines inscrites ou non aux fins de négociation auprès des bourses de valeurs mobilières ou d'autres installations de négociation organisées et réglementées du Canada et des États-Unis.

Les actifs du Fonds peuvent aussi être investis dans des titres de créance ou détenus en trésorerie, dans la mesure où la conjoncture de l'économie ou du marché ou d'autres conditions s'y prêtent.

Le Fonds peut effectuer, dans une mesure limitée, des opérations de vente à découvert, de prêt de titres et de prise ou de mise en pension de titres. Il peut aussi investir dans des dérivés (contrats à terme, options d'achat, options de vente) et dans des FNB Horizons BetaPro afin d'atteindre ses objectifs de placement et de bonifier ses rendements.

Aucune modification significative ne peut être apportée aux objectifs, aux politiques ou aux restrictions du Fonds en matière de placement sans l'approbation de la majorité des voix exprimées lors d'une assemblée dûment convoquée à cette fin.

Le risque de marché du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille conformément aux politiques et procédures définies.

L'inventaire du portefeuille au 31 mars 2023 présente le détail du portefeuille du Fonds.

a) Risque de change

Les placements dans des titres libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien varient en fonction des fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à cette autre monnaie. C'est dire que la valeur des titres détenus par le Fonds peut varier en fonction de leur sensibilité aux cours du change. À la date de présentation de l'information financière, le Fonds détenait 17,3 % (9,8 % au 30 septembre 2022) de sa valeur liquidative en dollars américains.

Analyse de sensibilité
Au 31 mars 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport à toutes les monnaies, toutes les autres variables étant par ailleurs maintenues constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué de 146 476 $ (65 742 $ en 2022). En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être significatif.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt. Une variation des taux d'intérêt généraux représente un important facteur du prix d'un fonds qui investit dans des titres à revenu fixe. Les titres à revenu fixe tels que les obligations versent des intérêts fondés sur les taux d'intérêt établis au moment de l'émission de l'obligation. Lors d'une baisse des taux d'intérêt, la valeur des obligations augmente parce que les taux d'intérêt d'obligations existantes seront plus élevés que le taux d'obligations plus récentes. À l'opposé, lorsque les taux d'intérêt augmentent, le prix des obligations existantes diminue puisqu'elles rapportent moins que les obligations plus récentes.

5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de marché (suite)

b) Risque de taux d'intérêt (suite)

Les prix des obligations de sociétés à rendement élevé varient en fonction du profil de crédit, de la liquidité et des variables fondamentales de leur émetteur, des variations des taux d'intérêt sous-jacents, ainsi que des entrées et des sorties de fonds du marché des rendements élevés.

Le tableau ci-après résume l'exposition des Fonds au risque de taux d'intérêt au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022. Il indique les actifs du Fonds à leur juste valeur, classés selon la date d'échéance.

31 mars 2023	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Tous les montants sont en dollars canadiens.					
Obligations de sociétés	1 938 536	–	–	781 167	2 719 703

30 septembre 2022	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Tous les montants sont en dollars canadiens.					
Obligations de sociétés	—	—	—	—	—

c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur ou par d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur le marché. Tous les titres présentent un risque de perte de capital. Toutefois, le Fonds est en outre exposé à certains risques inhérents aux positions vendeur qu'il détient, le cas échéant. Le coût final revenant au Fonds pour l'acquisition des titres sous-jacents peut surpasser le passif correspondant figurant dans les états financiers.

C'est en diversifiant les portefeuilles de titres que le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère le risque de prix. Le prix d'un titre varie en fonction des développements entourant la société qui en est l'émetteur ainsi que de l'évolution de la conjoncture économique et financière des pays où l'émetteur est situé, exerce ses activités ou est inscrit en bourse. En outre, certains titres ne sont pas cotés sur une bourse visée par règlement; il est donc possible qu'aucun marché liquide n'existe pour leur revente.

Le gestionnaire de portefeuille surveille ces conditions quotidiennement et prendra les décisions concernant les portefeuilles en fonction de sa connaissance de la conjoncture du marché de façon à diversifier les portefeuilles de placements en conséquence. Le risque de prix découlant des instruments financiers est égal à la juste valeur de ceux-ci.

Analyse de sensibilité

La direction estime qu'une augmentation ou une diminution de 1 % de l'indice, composé à 70 % de l'indice de rendement total S&P/TSX et à 30 % de l'indice de rendement total S&P 500, au 31 mars 2023 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer d'environ 798 770 $ l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (559 037 $ au 30 septembre 2022). En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette estimation, et l'écart pourrait être significatif.

Les actifs financiers du Fonds exposés à l'autre risque de prix étaient concentrés dans les secteurs suivants au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022 (en pourcentage du montant total des placements) :

Actions	2023	2022
Énergie	13 3 %	20 0 %
Matières	5 3 %	3 9 %
Produits industriels	20 1 %	12 6 %
Consommation discrétionnaire	7 2 %	4 8 %
Consommation de base	8 2 %	4 8 %
Soins de santé	2 1 %	4 9 %
Services financiers	13 7 %	19 9 %
Technologies de l'information	5 3 %	10 4 %
Services de communication	6 4 %	11 2 %
Services publics	6 1 %	2 3 %
Immobilier	7 6 %	5 2 %
Fonds négociés en bourse	1 3 %	–
Obligations	3 4 %	–
Total	100 0 %	100 0 %

6. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Le capital autorisé du Fonds comprend un nombre illimité de parts de chaque catégorie, chacune représentant un droit de propriété égal sur l'actif net du Fonds. À l'heure actuelle, les parts du Fonds en circulation appartiennent à quatre séries : la série A, la série AA, la série F et la série FF. L'investisseur qui choisit les frais prélevés à l'acquisition de la série A et de la série AA verse au courtier une commission allant de 0 % à 5 % ainsi que des frais de rachat de 2 % s'il demande le rachat de ses actions dans les 30 jours suivant leur acquisition. Depuis le 19 mai 2021, il n'est plus possible de faire de nouveaux achats selon l'option de faibles frais d'acquisition différés, laquelle était offerte pour la série A. Si l'investisseur choisissait plutôt l'option des frais de rachat différés réduits, NCM versait au courtier une commission de 2,25 %. Les frais de rachat s'élevaient à 3,0 % la première année, à 2,5 % la deuxième année et à 2,0 % la troisième année. L'investisseur pouvait toutefois demander le rachat d'une tranche allant jusqu'à 10 % de ses actions une fois par année sans payer de frais de rachat. À compter du 1er juin 2022, aucuns frais d'acquisition différés ne seront payables à l'égard du rachat des titres que vous avez achetés aux termes de cette option d'achat. Les parts de la série F et de la série FF sont vendues aux acheteurs inscrits à un programme de services contre rémunération ou à un programme intégré auprès de leur courtier. Des frais de rachat de 2 % sont imputés si le rachat des parts de la série F ou de la série FF est demandé dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les droits rattachés aux parts rachetables au gré du porteur sont établis comme suit :

- les parts peuvent être rachetées quotidiennement à la valeur liquidative par part de leur série respective;
- les parts rachetables confèrent le droit de recevoir un avis de convocation aux assemblées convoquées conformément à la déclaration de fiducie, d'y assister et d'y exprimer son vote;
- les porteurs de parts rachetables ont le droit de recevoir tous les dividendes déclarés par le Fonds. Les séries sont de rang égal en ce qui concerne les distributions fondées sur la valeur liquidative de chaque série. Les distributions versées en espèces seront payées dans la monnaie dans laquelle l'investisseur a acheté les parts.

L'évolution du nombre de parts rachetables et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les périodes closes les 31 mars 2023 et 2022 s'analyse comme suit :

Série A	2023	2022
Solde à l'ouverture	1 157 984	1 105 580
Titres émis au réinvestissement de dividendes	18 929	171 752
Titres émis contre trésorerie	153 632	32 397
Titres rachetés contre trésorerie	(19 522)	(24 168)
Solde au 31 mars	1 311 023	1 285 561

Série F	2023	2022
Solde à l'ouverture	820 560	119 480
Titres émis au réinvestissement de dividendes	16 199	21 497
Titres émis contre trésorerie	252 571	37 927
Titres rachetés contre trésorerie	(93 964)	(12 823)
Solde au 31 mars	995 366	166 081

Série AA	2023	2022
Solde à l'ouverture	5 942	–
Titres émis au réinvestissement de dividendes	67	–
Titres émis contre trésorerie	33 143	–
Titres rachetés contre trésorerie	(144)	–
Solde au 31 mars	39 008	–

Série FF	2023	2022
Solde à l'ouverture	1 007	–
Titres émis au réinvestissement de dividendes	53	–
Titres émis contre trésorerie	8 100	–
Solde au 31 mars	9 160	–

Le calcul de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part est présenté ci-après. Du fait que les chiffres sont arrondis, les données indiquées peuvent représenter un calcul imprécis et ne pas refléter les données absolues.

6. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM – 30 mars 2023	Série A	Série F	Série AA	Série FF
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	3 099	2,437	21	4
Nombre moyen de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 230	893	24	6
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	2,52 $	2,73 $	0,88 $	0,66 $

Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM – 30 mars 2022	Série A	Série F	Série AA	Série FF
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	2 914	389	–	–
Nombre moyen de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 189	137	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	2,45 $	2,83 $	–	–

7. Frais de gestion, charges et principaux contrats

a) Frais du gestionnaire et autres frais de gestion

La série A et la série AA ont versé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 2 % de la valeur liquidative de la série. La série F et la série FF ont versé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 1 % de la valeur liquidative de la série. Les charges à payer au 31 mars 2023 comprennent une somme de 107 898 $ (82 228 $ au 30 septembre 2022) relativement à ces frais.

b) Charges

Tous les frais et toutes les charges relatifs à l'administration et à l'exploitation du Fonds, à savoir les frais de tenue de registres et de communications, les frais de garde de titres, les frais juridiques et de dépôt, les honoraires d'audit, les taxes applicables et les frais bancaires, sont payés par le Fonds. Le gestionnaire de portefeuille a facturé au Fonds des services administratifs. Les charges à payer au 31 mars 2023 comprennent une somme de 7 904 $ (5 461 $ au 30 septembre 2022) relativement à ces frais.

8. Liens avec des entités structurées non consolidées

Le Fonds détient des intérêts dans des entités structurées qu'il ne consolide pas. L'objectif de ces placements consiste à gérer les actifs au nom d'investisseurs tiers et, pour le gestionnaire de placements, d'en tirer un revenu sous forme de frais. Ces véhicules sont financés par l'émission de parts à des investisseurs.

Le tableau ci-dessous présente les intérêts détenus par le Fonds dans des entités structurées non consolidées. Le risque de perte se limite à la valeur comptable des actifs financiers détenus.

	Nombre de fonds	Total de l'actif net des fonds	Valeur comptable incluse dans les placements
(en dollars canadiens)			
31 mars 2023			
Fonds négociés en bourse	1	79 694 596 942	1 066 231
Total		79 694 596 942 $	1 066 231 $

9. Commissions de courtage sur les opérations sur titres

Le Fonds a payé des commissions de courtage de 102 125 $ (36 247 $ en 2022) à l'égard des opérations de portefeuille de la période.

10. Opérations de prêt de titres

Le Fonds conclut des opérations de prêt de titres. Les garanties reçues à l'égard du prêt de titres peuvent se composer de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, de gouvernements provinciaux ou territoriaux canadiens, de gouvernements d'États des États-Unis d'Amérique, de preuves de créances d'institutions financières dont les créances à court terme comportent la note A-1 ou R-1 ou l'équivalent attribuée par une agence de notation de crédit nord-américaine reconnue et largement suivie, de créances de sociétés ou de papier commercial de sociétés, de titres convertibles ou de trésorerie ne pouvant faire l'objet de placement.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du montant brut généré par les opérations de prêt de titres et des revenus tirés de prêt de titres du Fonds au cours des périodes closes les 31 mars 2023 et 2022.

(en dollars canadiens)	2023		2022	
Montant brut des revenus tirés du prêt de titres	5 030	100,0 %	8 303	100,0 %
Retenues d'impôt	(105)	(2,1) %	(501)	(6,0) %
Honoraires de l'agent	(1 969)	(39,1) %	(3,120)	(37,6) %
Revenus tirés du prêt de titres	2 956	58,8 %	4 682	56,4 %

Prêt de titres *(en dollars canadiens)*	2023	2022
Valeur des titres prêtés	7 922 791	4 545 120
Valeur des garanties reçues	8 374 180	4 810 896

333 7 Avenue S.O., bureau 1850 Calgary (Alberta) T2P 2Z1
(877) 431-1407 | ncminvestments.com